

Réduction du risque infectieux chez les enfants recevant un traitement immunosuppresseur



Dépliant destiné aux familles d'enfants et d'adolescents
 sous traitement visant à diminuer le système immunitaire
 afin de mieux contrôler la maladie



Ce dépliant a pour but de vous informer afin de diminuer les risques d'infections chez les enfants ayant un système immunitaire affaibli par une maladie ou par un traitement immunosuppresseur.

L'immunosuppression

L'immunosuppression est une condition qui diminue, de manière plus ou moins importante, les défenses du système immunitaire. Les personnes immunosupprimées courent donc un risque accru de complications graves si une infection survient.

Plusieurs groupes de scientifiques ont émis des recommandations pour diminuer les risques infectieux chez les enfants immunosupprimés (voir tableau). Ces mesures touchent principalement une vaccination optimale et l'établissement d'un environnement sécuritaire et protecteur.

Diminution du risque infectieux chez les enfants recevant un traitement immunosuppresseur

- Mesure 1 :** Augmenter la protection contre les maladies évitables par la vaccination.

- Mesure 2 :** Établir un environnement protecteur par la réduction des risques infectieux.

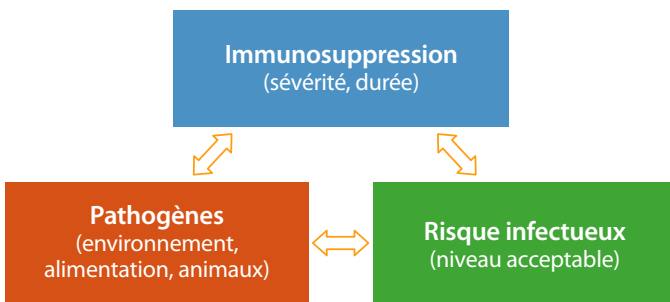
- Mesure 3 :** Détecter des infections chroniques.

- Mesure 4 :** Prévenir les infections par un antibiotique.

- Mesure 5 :** Réduire les risques lors des voyages.

Le risque infectieux

Votre médecin évaluera le risque infectieux en fonction du niveau d'immunosuppression de votre enfant (sévérité, durée) et des microbes (pathogènes) qui sont présents dans votre entourage et votre environnement.



Nuances dans l'application de certaines mesures

Le médecin peut nuancer l'application de certaines mesures incluses dans ce dépliant après l'évaluation du risque infectieux (par exemple, en insistant sur certains points et moins sur d'autres précautions selon le degré d'immunosuppression).

Mesure 1

Augmenter la protection contre les maladies évitables par la vaccination



La principale mesure de prévention des maladies infectieuses reconnue scientifiquement demeure la vaccination.

Afin d'augmenter la protection contre les maladies évitables par la vaccination (MEV) chez les enfants immunosupprimés, les mesures suivantes seront discutées avec vous :

- Compléter le calendrier vaccinal de base (en évitant les vaccins vivants atténués [ex. : rougeole, varicelle]).
- Optimiser la protection contre les infections aux bactéries (ex. : à pneumocoque, méningocoque) et certains virus (VPH, hépatites A et B).
- Planifier la vaccination annuelle contre la grippe incluant l'entourage immédiat.
- Offrir une vaccination élargie contre les infections plus spécifiques (ex. : voyage outre-mer).

Mesure 2

Établir un environnement protecteur par la réduction des risques infectieux

Malgré sa vulnérabilité aux infections, il est souhaitable que votre enfant ait une vie la plus normale possible. À moins d'avis contraire, il peut donc fréquenter la garderie ou l'école. Il est toutefois important de les aviser de la condition d'immunosuppression de votre enfant afin qu'ils mettent en place les mesures ci-dessous selon la situation de votre enfant. Votre médecin discutera des précautions suivantes visant à réduire le risque infectieux :

Lavage des mains

- Eau et savon (ou gel alcoolisé > 60%) régulièrement.
- Garder les ongles propres et courts.



Environnement



- Conserver un environnement propre à la maison: ménage, lavage des draps hebdomadaire ou plus souvent si souillure.
- Éviter les contacts avec des personnes présentant des symptômes respiratoires, même sans fièvre (ex.: rhume, grippe).
- Avertir l'équipe traitante en cas de contact avec une maladie contagieuse risquée (ex.: rougeole, varicelle, tuberculose).
- Éviter l'exposition aux moisissures/champignons: chantiers et rénovations, fermes, manipulation du foin ou de feuilles mortes, jardinage, chauffage au bois, etc.
- Éviter les baignoires à remous (spas) et l'utilisation d'humidificateurs.
- Maintenir la température du chauffe-eau à 60 °C.
- Préférer les bains plutôt que les douches (risque de légionellose).

Habitudes de vie

- Éviter le tabagisme (incluant la fumée secondaire dans la maison).
- Éviter l'inhalation de marijuana sans filtre.
- Sexualité: utiliser un préservatif en tout temps.
- Porter des vêtements longs et du chasse-moustiques lors des randonnées.



Alimentation

- Éviter l'eau de puits (favoriser l'eau d'aqueduc ou embouteillée).
- Éviter le lait, les fromages et les jus NON pasteurisés.
- Éviter les charcuteries et les produits « prêts-à-manger ».
- Éviter les produits crus (tartare de poisson ou de viande, fruits de mer, œufs, sushis, etc.).
- Laver minutieusement la salade et les légumes crus.
- Rincer les fruits à grande eau : pommes et petits fruits.
- Éviter la contamination croisée des aliments crus et cuits en cuisinant (utiliser planches de découpage et assiettes différentes).



Animaux

- Éviter d'acquérir un nouvel animal.
- Éviter les contacts de proximité avec les animaux domestiques (ex. : dormir dans le même lit) et les animaux errants ou susceptibles de mordre (mordeurs) comme les rats.
- Éviter de nettoyer cage, mangeoire, aquarium ou litière.
- Éviter les animaux exotiques (ex. : reptiles).
- Si l'animal est malade : le faire évaluer rapidement par un vétérinaire et éviter tout contact avec lui.



Santé buccale

- Brossage des dents au moins deux fois par jour en plus d'une visite annuelle chez le dentiste.
- Changer de brosse à dents après une infection ou au moins tous les trois mois.





Probiotiques et produits naturels

- Il peut y avoir des interactions ou des risques possibles avec les autres médicaments; ne pas utiliser avant d'aviser l'équipe traitante.

Mesure 3

Détecter des infections chroniques



Certains tests en lien avec l'immunisation et le dépistage de certaines infections chroniques seront proposés par votre médecin traitant :

- Dépistage sanguin des infections chroniques comme les hépatites B et C, le VIH et autres selon les facteurs de risque.
- Dosage sanguin du niveau d'anticorps contre certaines maladies évitables par la vaccination (ex.: varicelle, rougeole).
- Dépistage de la tuberculose: une radiographie pulmonaire et un test sanguin (QuantIFERON-TB) ou un test cutané tuberculinique (TCT, ou anciennement PPD) qui consiste en une injection intradermique et qui nécessite une lecture 48 à 72 h plus tard par une infirmière ou un médecin.

Mesure 4

Prévenir les infections par un antibiotique



De façon générale, l'utilisation d'antibiotiques pour prévenir une infection bactérienne quand on est sous traitement immunosuppresseur est rarement indiquée. Le médecin discutera avec vous si un antibiotique donné en prévention (prophylaxie) est indiqué selon la condition médicale de votre enfant. Une prophylaxie antigrippale (ex.: Tamiflu) pourrait être également requise en cas de contact étroit avec une personne atteinte d'influenza.



Mesure 5

Réduire les risques lors des voyages

En raison de la condition médicale et de l'immunosuppression de votre enfant, une consultation avec un professionnel en santé-voyage est fortement recommandée au moins six à huit semaines avant votre départ (ou, idéalement, avant l'achat des billets d'avion) afin de discuter des risques infectieux, des vaccins et des médicaments recommandés selon l'itinéraire, la destination et la durée du voyage. La consultation-voyage et les vaccins comportent des frais.

Pour plus d'informations, consultez le site du gouvernement du Canada au : <https://voyage.gc.ca/>



N'hésitez pas à communiquer avec votre équipe soignante concernant toutes questions relatives à ce document. Ceci ne remplace pas l'enseignement donné par un professionnel de la santé.

Coordonnées de l'infirmière ressource



Nom _____

Téléphone

514 345-4931, poste _____

Notes complémentaires

CHU Sainte-Justine

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Montréal (Québec) H3T 1C5

Téléphone : 514 345-4931

chusj.org

Réalisation

Denis Blais, *inf. clinicien, Clinique des maladies infectieuses*

Christian Renaud, *microbiologiste-infectiologue pédiatrique, Service de microbiologie*

Vanessa Godin-Berthiaume, *inf. clinicienne, Clinique d'immunologie-rhumatologie*

Niina Kleiber, *pédiatre, Service de pédiatrie générale*

Hélène Roy, *pharmacienne, Département de pharmacie*

Marie-Paule Morin, *rhumatologue pédiatrique, Service d'immunologie-rhumatologie*

Graphisme

Norman Hogue

Impression

Imprimerie du CHU Sainte-Justine

© CHU Sainte-Justine

Comité des dépliants destinés à la clientèle du CHU Sainte-Justine

F-4811 GRM 30011616 (rév. 08-2021)